

COUPE des JEUNES

Dimanche 17 mai 2009

Compétition d'animation

Bassin : 25 mètres - 6 couloirs

Lieu : 1 Pôle 11-13 ans -
1 Pôle 14-15-16 ans -

Catégories concernées :

- 11-13 ans (98-97-96)
- 14-15-16 ans (95-94-93)

Mode de qualification :

Si le nombre d'équipes l'impose et afin d'organiser cette compétition dans les meilleures conditions, deux lieux seront organisés, un pour les équipes 11-13 ans et un pour les équipes 14-16 ans.

Un nageur ne peut participer qu'à une épreuve individuelle et au relais.

Une deuxième équipe peut être engagée que si la 1^{ère} équipe a participé à l'ensemble des épreuves individuelles et aux relais.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les 11-13 ans se référer au "Spécial règlement "2008-2009"

Programme de 14-15-16 ans:

Equipe de 6 nageurs

DIMANCHE MATIN 9H.00 / 10H.00	DIMANCHE A. -MIDI 14H.00 / 15H.00
200 nage libre	50 nage libre
100 4 nages	100 dos
100 papillon	100 brasse
	4 x 100 4 nages (100 mètres 4 nages)

Classements :

- Le classement s'effectue à l'addition de points de la table de cotation fédérale
- Le 4 x 100 4 nages est coté sur le 4 x 100 4 nages

Récompenses :

- Une coupe aux trois premières équipes Filles et Garçons

Programme de 11-12-13 ans:

Equipe de 4 nageurs

DIMANCHE MATIN 9H.00 / 10H.00	DIMANCHE A. -MIDI 14H.00 / 15H.00
100 dos	100 nage libre
100 brasse	100 papillon
	4 x 50 nage libre

Classements :

- Le classement s'effectue à la table de cotation fédérale
- Un classement national sera édité

Récompenses :

- Une coupe aux trois premières équipes Filles et Garçons

Engagements :

Chaque catégorie fera l'objet d'un envoi séparé sur la boîte mail et du bordereau financier séparé.

Date limite : le jeudi 30 avril 2009 accompagnés des droits d'engagements fixés à 16 € par équipe -

40 € en cas de forfait non déclaré. (Règlement Général)

Chaque club participant (sauf l'organisateur) est tenu de présenter au minimum un Officiel.

Résultats :

L'organisateur adresse par mail les résultats de la compétition au responsable informatique :
Patrice PAYEN